



# SAINT-DOLAY INFO

INFORMATION MUNICIPALE N°273

FEVRIER 2020

## CONSEIL MUNICIPAL DU JEUDI 27 FEVRIER 2020

**Présents : 16**

**Absente excusée : Jacqueline MARTINO qui donne pouvoir à Isabelle SIRLIN**

Le quorum étant atteint, le Maire ouvre la séance à 19 h 00  
Isabelle SIRLIN est nommée secrétaire de séance.

Ordre du jour :

A- Approbation du compte rendu du conseil municipal du jeudi 30 JANVIER 2020.

B- DELIBERATIONS.

- 1- Compte Administratif 2019 – Budget Principal.
- 2- Compte Administratif 2019 – Budget Assainissement.
- 3- Approbation des comptes de gestion – Budget Principal.
- 4- Approbation des comptes de gestion – Budget Assainissement.
- 5- Affectation du résultat 2019 du Budget Principal.
- 6- Affectation du résultat 2019 du Budget Assainissement.
- 7- Vote des taux des taxes locales.
- 8- Budget Primitif 2020 du Budget Principal.
- 9- Budget Primitif 2020 du Budget Assainissement.
- 10- ZAC : Lotissement des Châtaigniers :
  - Présentation du CRAC (Compte Rendu d'Activités à la Collectivité).
  - Avenant N°3 à la concession d'Aménagement et validation du protocole de clôture.
- 11- Création du Budget Annexe 2020 du Lotissement des Châtaigniers.
- 12- Réhabilitation du réseau d'assainissement collectif, rue de COUESLAN.
- 13- Souscription d'une ligne de trésorerie 2020.
- 14- Subventions aux associations (complément).
- 15- Adhésion à un groupement de commandes de la Communauté de Communes ARC SUD BRETAGNE pour l'acquisition et la livraison de fourniture d'entretien.
- 16- Recrutement d'un agent saisonnier non titulaire pour les services Espaces verts du 15/03 au 31/08/2020.
- 17- Coworking : Compléter la délibération aux tarifs différenciés avec l'association Doworking.
- 18- Frais de gardiennage de l'église à 120,97 €.
- 19- Convention relative à la montée en débit « internet » avec la Communauté de Communes ARC SUD BRETAGNE.
- 20- Demande de subventions au Conseil Départemental, au Conseil Régional et à la Fondation du Patrimoine pour la restauration du beffroi et des cloches de l'église.
- 21- Sollicitation de l'accompagnement des services de l'Agence Nationale de Cohésion des Territoires.

C- QUESTIONS ET INFORMATIONS DIVERSES.

- 1- Accord de principe d'un projet de partenariat pour la mise à disposition d'un véhicule par « VISIOCOM ».
- 2- Mise en place d'un jeu dans les espaces verts du lotissement des LAYES.

**A- Approbation du compte rendu du conseil municipal du jeudi 30 JANVIER 2020.**

M. Le Maire fait une rectification sur le point N° 3 des délibérations concernant la Convention avec le réseau RASED (Réseau d'Aides Spécialisées aux Enfants en Difficultés). Il a été écrit par erreur que tous les enfants des écoles publiques et écoles privées pouvaient en bénéficier, mais ce ne sont que les enfants des écoles publiques qui sont concernés par le réseau RASED. Les écoles privées ont leurs propres réseaux pour les enfants en difficulté.

**Accord du conseil avec 15 voix pour et 1 abstention (Karine BERTHO est arrivée après le vote).**

**B- DELIBERATIONS.**

**1- Compte Administratif 2019 – Budget Principal.**

Yves BERTHO présente aux élus le compte administratif 2019.

**- Section de Fonctionnement.**

Recettes de fonctionnement	Dépenses de fonctionnement	Résultat de l'exercice
2 141 667,66 €	1 676 673,94 €	464 993,72 €

**- Section d'Investissement.**

Recettes d'investissement	Dépenses d'investissement	Résultat de l'exercice	Report de résultat antérieur	Reste à réaliser	Résultat final
1 940 703,81 €	2 178 410,29 €	-237 706,48 €	-43 642,78 €	117 748,70€ €	-103 600,56 €

Après présentation du compte administratif du budget principal, M. Le Maire précise que c'est un budget stable par rapport aux années précédentes. La section de fonctionnement a dégagé un résultat positif de 464 993,72 €. La section d'investissement a supporté en 2019 une part importante des dépenses dues à la réhabilitation du complexe sportif, et donne un solde négatif de 103 600,56 €. Actuellement après les investissements conséquents de 2018 et 2019 la dette s'élève à 911 € par habitant.

**Accord du conseil à l'unanimité soit 15 voix pour (M. Le Maire est sorti pour le vote et Karine BERTHO est arrivée après).**

**2- Compte Administratif 2019 – Budget Assainissement.**

Yves BERTHO présente aux élus le compte administratif 2019.

**Section de Fonctionnement**

Recettes de fonctionnement	Dépenses de fonctionnement	Résultat de l'exercice
125 562,74 €	78 548,99 €	47 013,75 €

**Section d'Investissement**

Recettes d'investissement	Dépenses d'investissement	Résultat de l'exercice	Report du résultat antérieur	Reste à réaliser	Résultat final
89 806,40 €	77 444,86 €	12 361,54 €	2 072,42 €	-8 436,00 €	5 997,96 €

**Accord du conseil à l'unanimité soit 15 voix pour (M. Le Maire est sorti pour le vote et Karine BERTHO est arrivée après).**

**3- Approbation des comptes de gestion – Budget Principal.**

Marie Claire LOYER (Directrice Générale des Services) présente les comptes de gestion du budget principal fournis par la trésorerie, les dépenses et recettes sont identiques aux comptes administratifs du budget principal de la commune.

**Accord du conseil à l'unanimité.**

**4- Approbation des comptes de gestion – Budget Assainissement.**

Marie Claire LOYER (Directrice Générale des Services) présente les comptes de gestion du budget annexe assainissement fournis par la trésorerie, les dépenses et recettes sont identiques aux comptes administratifs du budget principal de la commune.

**Accord du conseil à l'unanimité.**

**5- Affectation du résultat 2019 du Budget Principal.**

Yves BERTHO propose l'affectation suivante du résultat de fonctionnement du budget principal en report d'investissement soit 464 993,72 €.

**Accord du conseil à l'unanimité**

**6- Affectation du résultat 2019 du Budget Assainissement.**

Yves BERTHO propose l'affectation suivante du résultat de fonctionnement du budget assainissement en report d'investissement soit 47 013,75 €.

**Accord du conseil à l'unanimité.**

**7- Vote des taux des taxes locales.**

	Taux 2015	Taux 2016	Taux 2017	Taux 2018	Taux 2019	Taux 2020
Taxe foncière bâtie	19,73%	19,92%	20,10%	20,30%	20,50%	20,50%
Taxe foncière non bâtie	51,48%	51,48%	51,48%	51,48%	51,48%	51,48%

M. Le Maire et la commission finances proposent de ne pas augmenter les taux de la taxe du foncier bâti et du foncier non bâti.

**Accord du conseil à l'unanimité.**

**8- Budget Primitif 2020 du Budget Principal.**

Yves BERTHO présente le budget primitif du budget principal 2020 qui s'équilibre en recettes et en dépenses à 2 049 000,00 € pour le fonctionnement et à 1 850 000,00 € pour l'investissement.

M. Le Maire rappelle que ce budget a été réalisé par le conseil municipal actuel, avec plusieurs réunions de la commission finances dont une avec Mme DE VETTOR de la trésorerie de La ROCHE BERNARD. Il appartiendra au nouveau conseil municipal de l'amender en fonction des projets qu'il voudra mettre en place.

Dépenses de Fonctionnement		Recettes de Fonctionnement	
Chapitres	Valeur	Chapitres	Valeur
Charges à caractères générales	780 000,00	Résultat de fonctionnement reporté	0.00
Charges du personnel	750 000,00	Atténuation des charges	5 000.00
Atténuations de produits	74 000,00	Produits des services	159 700.00
Dépenses imprévues	20 500,00	Impôts et taxes	1 006 500.00
Virement à la section d'investissement	120 000,00	Dotations et participations	812 000.00
Autres charges de gestions courantes	234 500,00	Autres produits de gestions courantes	65 800.00
Charges financières	43 000,00	Produits financiers et exceptionnels	0.00
Charges exceptionnelles	4 000,00		
Dotation aux amortissements et provisions	3 000.00		
Opération d'ordre entre section	20 000.00		
<b>Total</b>	<b>2 049 000.00</b>	<b>Total</b>	<b>2 049 000.00</b>

Dépenses d'Investissement		Recettes d'Investissement	
Chapitres	Valeur	Chapitres	Valeur
Déficit reporté	281 349.26	Virement de la section de fonctionnement	120 000.00
Opérations patrimoniales	10 000.00	Opération d'ordre entre section	20 000.00
Dépenses Imprévues	17 550.74	Opérations patrimoniales	10 000.00
Emprunt et dettes assimilées	365 000.00	Dotations fonds divers et réserves	794 993.72
Immobilisations incorporelles	167 000.00	Subventions d'investissement	324 849.71
Immobilisations corporelles	649 100.00	Emprunts	580 156.57
Avance au budget annexe du lotissement des Châtaigniers	360 000.00		
<b>Total</b>	<b>1 850 000.00</b>	<b>Total</b>	<b>1 850 000.00</b>

**Accord du conseil à l'unanimité.**

**9- Budget Primitif 2020 du Budget Assainissement.**

Yves BERTHO présente le budget primitif du budget assainissement 2020 qui s'équilibre en recettes et en dépenses à 115 000,00 € pour le fonctionnement et à 343 000,00 € pour l'investissement.

**Accord du conseil à l'unanimité.**

**10- ZAC : Lotissement des Châtaigniers.**

- Présentation de CRAC (Compte Rendu d'Activités à la Collectivité).

M. Le Maire présente aux élus le CRAC d'EADM de la ZAC des Châtaigniers concernant le bilan de pré clôture.

**Accord du conseil à l'unanimité.**

- Avenant N°3 à la concession d'Aménagement et validation du protocole de clôture.

M. Le Maire informe les élus que l'avenant N°3 de la convention, concerne l'arrêt de la concession que la commune de SAINT DOLAY avait confié à la Société d'Economie Mixte EADM pour l'opération d'aménagement et de vente de terrains constructibles pour la ZAC des Châtaigniers depuis le 30/06/2011. En application de l'article 26 de la concession d'aménagement, lors de son expiration, la commune de SAINT DOLAY deviendra propriétaire de l'ensemble des biens destinés à être cédé à des tiers et non encore revendus ainsi que les équipements et ouvrages, qui du fait de leur inachèvement, n'auraient pas été préalablement remis à la collectivité.

Pour la tranche N° 1 qui est déjà viabilisée la commune doit acquérir les points suivants :

- Les lots non vendus d'une surface totale de 6 138 m<sup>2</sup> vont être rachetés par la commune à EADM pour un montant de 241 592,80 € TTC.
- L'ensemble de la voirie, les espaces verts, ainsi que les réseaux d'eaux usées, de distribution d'eau potable, d'électricité, d'éclairage public et de télécommunication seront remis à titre gratuit pour 6679m<sup>2</sup>.

De plus, la parcelle YB 499 d'une surface de 8 529 m<sup>2</sup> non aménagée, va être cédée à la commune pour un montant de 51 174,00 € Net de taxes.

Il est bien entendu que les frais d'actes notariés seront à la charge de la commune.

**Accord du conseil avec 16 voix pour et une abstention.**

**11- Création d'un Budget Annexe 2020 du Lotissement des Châtaigniers.**

Marie Claire LOYER (Directrice Générale des Services) présente le budget annexe du lotissement des châtaigniers qui s'équilibre en dépenses et recettes suivant le tableau ci-dessous.

	Fonctionnement	Investissement
Recettes	361 005,00 €	340 421,50 €
Dépenses	361 005,00 €	340 421,50 €

**Accord du conseil avec 16 voix pour et 1 abstention.**

**12- Réhabilitation du réseau d'assainissement collectif, rue de COUESLAN.**

M. Le Maire rappelle aux élus que le réseau d'assainissement collectif de la rue de COUESLAN nécessite une réhabilitation. Pour ces travaux, un appel d'offres a été lancé et 3 entreprises ont répondu. Après analyse du bureau d'études B3e de QUIMPER, la commission d'appel d'offres propose de retenir l'entreprise ATEC avec sa variante, la mieux disante pour un montant de 91 240,21 € HT.

**Accord du conseil à l'unanimité.**

**13- Souscription d'une ligne de trésorerie pour 2020.**

M. le Maire fait part aux élus d'une consultation des organismes bancaires pour solliciter une ligne de trésorerie d'un montant de 300 000 €. Quatre banques ont été consultées (Arkéa, Crédit Agricole, La Banque Postale et la Caisse d'Epargne) et il est proposé de retenir l'offre la mieux disante soit celle de La Caisse d'Epargne pour un capital de 300 000 € avec un taux fixe de 0,4 % sur une année.

**Accord du conseil avec 16 voix pour et 1 abstention.**

**14- Subventions aux associations (complément).**

Yves BERTHO et la commission finances proposent aux conseillers municipaux d'attribuer 2 subventions supplémentaires la somme de 270 € à l'association FILERI FILERIA et 200 € à l'association SEMAGRI.

Associations	Montant	Oui	Non	Blanc
Association FILERI FILERIA La ROCHE BERNARD	270 €	12	4	1
SEMAGRI Les Agriculteurs du Sud –Est Morbihan	200 €	14	1	2

**Accord du conseil suivant tableau ci-dessus.**

**15- Adhésion à un groupement de commandes de la Communauté de Communes ARC SUD BRETAGNE pour l'acquisition et la livraison de fournitures d'entretien.**

Marie Claire LOYER (Directrice Générale des Services) propose aux élus que la commune de SAINT DOLAY renouvelle son adhésion au groupement de commandes de la communauté de communes ARC SUD BRETAGNE pour l'acquisition et la livraison de fournitures d'entretien. Cette adhésion rentre dans le cadre de la mutualisation et les appels d'offres sont réalisés par la communauté de communes ARC SUD BRETAGNE.

**Accord du conseil à l'unanimité.**

**16- Recrutement d'un agent saisonnier non titulaire pour les services d'Espaces Verts du 15/03 au 31/08/2020.**

Il est proposé aux conseillers municipaux le recrutement d'un agent non titulaire aux services techniques pour les espaces verts du 15/03/au 31/08/2020 afin d'absorber la surcharge de travail pendant la période du printemps et de l'été. Le poste concerne le recrutement d'un adjoint technique pour un horaire annualisé de 35 heures/semaine.

**Accord du conseil avec 16 voix pour et 1 abstention.**

**17- Coworking : Compléter la délibération aux tarifs différenciés avec l'association « Le Doworking ».**

M. Le Maire rappelle aux élus que le mois dernier, le conseil municipal a pris une délibération pour fixer un tarif de location d'un local communal (ancien local des kinés) mais après avoir revu les membres de l'association «Le Doworking » qui va être gestionnaire de ce lieu et qui reversera les locations à la commune suivant le nombre d'utilisateurs et la fréquence de leur passage, il convient de valider les nouveaux tarifs et autoriser M. Le Maire à signer le bail de location.

- permanent temps plein : 70 €
- permanent mi-temps : 40 €
- forfait nomade de 20 demi-journées : 70 €
- journée ponctuelle : 5 €

**Accord du conseil à l'unanimité.**

**18- Frais de gardiennage de l'église à 120,97 €.**

M. Le Maire informe les élus d'une demande d'indemnité de gardiennage aux préposés chargés du gardiennage de l'église de SAINT DOLAY. L'indemnité pour un gardien ne résidant pas dans la commune est de 120,97 € et sera versée à M. Etienne BAKISSI pour l'année 2019.

**Accord du conseil à l'unanimité.**

**19- Convention relative à la montée en débit « Internet » avec la Communauté de Communes ARC SUD BRETAGNE.**

M. Le Maire informe les conseillers municipaux sur le passage d'une convention avec la communauté de communes ARC SUD BRETAGNE pour la montée en débit d'internet sur le secteur nord de la commune. Cette opération de travaux consiste à l'installation de 3 armoires NRA (Sainte Anne, Le Calvaire et La Croix de Lourmel) et l'alimentation de ces armoires en fibre optique afin d'assurer un meilleur débit. Le coût restant à charge de la commune est de 52 163,61 € en investissement et de 840 € annuel en fonctionnement.

**Accord du conseil à l'unanimité.**

**20- Demande de subventions au Conseil Départemental, au Conseil Régional et à la Fondation du Patrimoine pour la restauration du beffroi et des cloches de l'église.**

M. Le Maire propose aux élus de solliciter le Conseil Départemental, le Conseil Régional et la Fondation du Patrimoine pour demander des subventions concernant la restauration du beffroi et des cloches de l'église. Après une consultation auprès de 3 entreprises spécialisées, les besoins de financement se situent entre 50 000 € et 60 000 € HT.

**Accord du conseil à l'unanimité.**

**21- Sollicitation de l'accompagnement des services de l'Agence Nationale de Cohésion des Territoires.**

M. Le Maire propose aux conseillers municipaux de solliciter l'Agence Nationale de Cohésion des Territoires pour l'accompagnement de la commune suite à la loi N° 2019-753 du 22/07/2019 portant sur sa création. Considérant que la commune de SAINT DOLAY, de par sa situation dans le département, subit des contraintes géographiques, des difficultés en matière démographique, économique, sociale, environnementale ou d'accès aux services publics.

Considérant que les projets portés par la commune de SAINT DOLAY, sont en faveur de l'accès aux services publics, de l'accès aux soins dans le respect du code de la santé publique, du logement, des mobilités, de la revitalisation commerciale et artisanale, du centre bourg, de la transition écologique, du développement économique ou du développement des usages numériques.

Considérant qu'à ce titre, ces projets figurent parmi les projets innovants indispensables au développement du monde rural.

Le conseil sollicite l'aide des services de l'Agence Nationale de Cohésion des territoires dans la définition et la mise en œuvre des projets portés par la commune de SAINT DOLAY.

**Accord du conseil à l'unanimité.**

**C- QUESTIONS ET INFORMATIONS DIVERSES.**

**1- Accord de principe d'un projet de partenariat pour la mise à disposition d'un véhicule par « VISIOCOM ».**

Emmanuelle GONÇALVES et la commission Enfance/Jeunesse sollicitent un accord de principe pour l'obtention d'un véhicule de 9 places en partenariat avec l'entreprise VISIOCOM. Ce véhicule serait mis à disposition de la commune moyennant un partenariat avec VISIOCOM. Cette entreprise se charge de trouver des entreprises, des commerçants, des artisans etc. afin d'assurer le financement par de l'affichage publicitaire. Le principe est que le véhicule soit régulièrement utilisé par le centre de loisirs et les associations locales afin de diffuser le plus largement la publicité.

**2- Mise en place d'un jeu dans les espaces verts du lotissement des LAYES.**

Muriel MALNOË informe qu'un jeu pour les enfants de 3 à 9 ans a été mis en place dans les espaces verts des LAYES depuis le 27 Février 2020. Ce jeu a été financé par le CCAS de la commune.

---

**La Fédération Départementale des Groupements de Défense contre les Organismes Nuisibles (FDGDON) organise des formations à la lutte contre les taupes.**

- Objectif de la formation : Acquérir la connaissance et la pratique pour pouvoir limiter la population des taupes chez soi.
- Durée de la formation : Une demi-journée.
- Contenu : La taupe (biologie, mode de vie, réseau de galerie,...)
- Public : Tout public (jeunes et aînés, particuliers et professionnels).
- Cout : 20 € par personne (règlement le jour de la formation).

Si vous êtes intéressés, merci de vous inscrire en Mairie.

---

**La Fédération Départementale des Groupements de Défense contre les Organismes Nuisibles (FDGDON) lance une campagne de lutte contre les chenilles processionnaires du chêne.**

Cette campagne de traitement contre la chenille processionnaire du chêne sera réalisée à partir de la deuxième quinzaine d'avril 2020.

Si vous êtes intéressés, merci de venir vous renseigner en Mairie pour les tarifs et les inscriptions avant le 3 avril 2020.

---

**L'APARTE DOLAYSIEN** : Troupe de Théâtre vous présentera à Salle Polyvalente « A FOND LA CAISSE » une pièce de Franck DIDIER les samedis 28 mars 2020 et 4 avril 2020 à 21 heures, les dimanches 29 mars 2020 et 5 avril 2020 à 15 heures.

Pensez à réserver vos places au 06.99.36.87.88 ou à la boulangerie de Saint Dolay.

La recette du 28 mars 2020 sera intégralement reversée à l'Association Histiocytose France.

Vous pouvez consulter notre page Facebook ou nous vous permettons de remporter des places.

---

**L'Atelier Couture de SAINT DOLAY** organise pour sa deuxième année grâce à votre solidarité sa FRIPERIE de ventes de vêtements à petits prix :

le samedi 4 et Dimanche 5 avril 2020 en continu de 10 h à 18h au complexe sportif Salle de Convivialité - Route de MISSILLAC.

Nous comptons sur votre présence, une buvette avec ventes de gâteaux seront à votre disposition

contact : Héloïse ESNAULT - Présidente au 06.79.67.42.73

---

## Agenda de la Médiathèque

**Du 25 au 28 mars 2020**

la médiathèque de Saint-Dolay participe à la SEMAINE NATIONALE DE LA PETITE ENFANCE

Le thème retenu cette année est **\*S'AVENTURER\***

Les enfants sont donc invités...

...à venir s'aventurer dans l'espace qui leur est habituellement dédié,

et qui sera exceptionnellement .... tout transformé ☺

Jours et horaires d'ouverture habituels

Retrouvez-nous sur notre page Facebook **@MediathequedeSaintDolay** ainsi que sur le site web **www.saintdolay.fr**

Horaires d'ouverture de la médiathèque

mercredi : 9h30/12h et 13h30/18h30 | jeudi 16h30/18h30 | vendredi : 16h30/18h30 | samedi : 9h30/12h

Téléphone : 02 99 90 29 29 / Email : [mediatheque@saintdolay.fr](mailto:mediatheque@saintdolay.fr)

Message de Joël BOURRIGAUD lors de sa dernière séance du Conseil Municipal

Après 25 années de mandat de Maire et 275 conseils municipaux que j'ai eu la chance de présider, je tiens à remercier :

- tous les élus et les Maires-adjoints qui se sont succédés à mes côtés lors de ces 4 mandats de 1995 à 2020.

- l'ensemble du personnel communal, retraités et en activité pour leur compétence, leur disponibilité et leur discrétion au service de la population.

J'en profite aussi pour remercier toutes celles et ceux qui ont participé au bon fonctionnement et au développement de la commune.

- Les membres du CCAS (Centre Communal d'Action Sociale)

- Les membres du CCID (Commission Communale des Impôts Directs)

- Les directeurs et directrices des écoles, ainsi que les parents d'élèves.

- Les président(e)s d'associations dolaysiennes

- Les mamies qui depuis près de 20 ans participent au service du restaurant scolaire

Et à tous ceux et toutes celles que je n'ai pas cité pour leurs actions auprès de la population.

Aussi, je souhaite remercier les Présidents successifs, Jean THOMAS, André PAJOLEC et Bruno LE BORGNE, de la Communauté de Communes de La Roche Bernard et d'Arc Sud Bretagne qui m'ont fait confiance pour les missions exercées au sein de la Commission environnement.

En effet, malgré les vicissitudes de la fonction j'ai eu la chance d'être entouré par des agents compétents et professionnels.

Merci à tous et bonne chance aux futurs élus de SAINT-DOLAY et de la Communauté de Communes Arc Sud Bretagne.

Le Maire, Joël BOURRIGAUD

J'ajoute qu'avec mon épouse Claudine, nous restons sur la commune de SAINT-DOLAY qui nous a accueillis depuis 1973.